

Où, l'on tient grand conseil; de fortes batteries Pour le coup vont, de soir, agir aux Tuileries; Tous les hommes puissants, nos illustres amis, Vont en notre faveur se trouver réunis.

AL. DUVAL.

— Techn. Pièce de fer aciérée par-dessous, qui, dans l'ancienne platine à pierre, recouvrait le bassinet et produisait, sous le choc du silex, les étincelles nécessaires pour enflammer la poudre d'amorce. Un ressort d'acier, dit ressort de batterie, pressait le pied de cette pièce et la tenait appliquée sur le bassinet : La BATTERIE s'appelait primitivement fusil. Il y avait là, dans un coin, à sa portée, un fusil de chasse dont il fit jouer la BATTERIE. (Ad. Paul.) Série de pilons ou de marteaux ordinairement disposés en ligne : BATTERIE de pilons des raffineries de poudre et des papeteries. BATTERIE de marteaux des fabricants de cuivre jaune. Appareil à enfoncer des pieux. Chaudière à battre le sirop, dans les raffineries de sucre. Cuve où les chapeliers foulent les chapeaux. Cuve pour opérer la séparation de la fécule et de l'indigo. Fond d'un bassin à ciment. Fond de tamis.

— Métall. Usine où l'on bat et étire le fer, pour en faire de la tôle.

— Phys. Batterie électrique. Réunion de plusieurs bouteilles de Leyde disposées de façon à pouvoir être chargées et déchargées à la fois : Franklin inventa la charge par cascade, qui devint la première BATTERIE ÉLECTRIQUE. (Mignot.)

— Pyrotechn. Réunion de plusieurs pièces, qui sont disposées ordinairement en ligne droite, et destinées à partir simultanément : On fait des BATTERIES de chandelles romaines, de pots à feu, etc. Les bouquets qui terminent les feux d'artifice ne sont autre chose que de gigantesques BATTERIES de fusées volantes.

— Jeu. Chacun des petits murs construits le long du couvert, dans un jeu de paume. Action de réunir, sous un gobelet d'escamoteur, des muscades éparées sous les autres gobelets. Au jeu de l'ambigu, Quantité de jetons qu'un joueur propose de jouer.

— Franco-mag. Rythme des coups frappés avec le maillet ou avec les mains, en signe d'approbation, de sanction, de bienvenue, etc., dans le cours des travaux d'une tenue maçonnique. Chaque grade a une batterie spéciale. Elle s'indique, sur les rituels, par des points d'exclamation (!), et les intervalles sont marqués par des tirets (—). Ainsi : !!! — !!!, signifient qu'il faut frapper sept coups, avec un intervalle du 3^e au 4^e.

— Littér. Batterie de mots. Sorte de choc produit par l'opposition de certains mots réunis à dessein : Chercher un détour, pour trouver une BATTERIE DE MOTS, cela est puéril. (Fén.)

— Mus. Ensemble des instruments à percussion, comme tambour, grosse caisse, cymbales, etc. Manière de battre le tambour : Les BATTERIES diverses sont autant d'avertissements différents. Dans le siècle dernier, les modes disparates des BATTERIES ont occasionné plus d'une altercation de régiment à régiment. (Gén. Bardin.) Manière de battre les cordes d'une guitare, au lieu de les pincer comme à l'ordinaire. Passage composé de notes d'un accord qu'on fait entendre successivement sur un instrument, et qu'on répète plusieurs fois dans un mouvement plus ou moins rapide : Les BATTERIES sur le violon sont souvent difficiles, et souvent aussi produisent un effet désagréable.

— Econ. domest. Batterie de cuisine. Ensemble des ustensiles de métal employés dans une cuisine : Une BATTERIE DE CUISINE résumait de propriété. Madame de Graffigny racontait quelquefois que sa mère, ennuyée d'avoir chez elle une grande quantité de planches en cuivre gravées par Callot, fit un jour venir un chaudronnier et les livra toutes, pour qu'il lui en fit une belle BATTERIE DE CUISINE. (***). M. de Bièvre, rentrant chez lui en compagnie d'un de ses amis et voyant deux de ses marmittes aux prises, lui dit : « Ne faites pas attention, c'est une BATTERIE DE CUISINE. » (***)

— Encycl. Art. milit. Le mot batterie sert à désigner soit un ensemble de plusieurs bouches à feu et le personnel correspondant, soit une position où ces bouches à feu sont disposées pour agir, et où elles sont, ainsi que les hommes qui les servent, le mieux possible garanties des feux de l'ennemi.

Le personnel d'une batterie est différent, suivant que la batterie est à cheval, montée ou à pied : les batteries à cheval sont celles où tous les servants sont à cheval; les batteries montées ont leurs servants à pied ou montés sur les caissons pour les évolutions rapides; les batteries à pied sont celles dont tous les hommes sont à pied. Ces dernières servent dans les places fortes, sur les côtes et dans les sièges. Le personnel de chacune de ces batteries est encore variable suivant qu'elles sont établies sur le pied de paix, le pied de rassemblement ou le pied de guerre.

D'après les décrets du 14 février 1854 et du 20 décembre 1855, elles sont ainsi constituées :

	PIED DE PAIX			PIED DE RASSEMBLEMENT			PIED DE GUERRE		
	HOMMES			HOMMES			HOMMES		
	de selle	de trait		de selle	de trait		de selle	de trait	
OFFICIERS.									
<i>Effectif commun aux trois genres de batteries.</i>									
CAPITAINES.	de 1 ^{re} classe.	1	2	1	2	1	3	3	3
	de 2 ^e classe.	1	2	1	2	1	3	3	3
LIEUTENANTS.	de 1 ^{re} classe.	1	1	1	1	1	2	2	2
	de 2 ^e classe.	1	1	1	1	1	2	2	2
Totaux.									
		4	6	4	6	4	10	10	10
BATTERIE A PIED.									
TROUPE.	Maréchal des logis chef	1	1	1	1	1	1	1	1
	Maréchal des logis.	6	6	6	6	6	6	6	6
	Fourrier.	1	1	1	1	1	1	1	1
	Brigadiers.	8	8	8	8	8	8	8	8
	Artificiers.	6	6	6	6	6	6	6	6
	Canonniers 1 ^{re} cl.	30	30	50	50	70	70	70	70
	servants 2 ^e cl.	42	42	72	72	102	102	102	102
	Ouvriers en fer et en bois	4	4	4	4	4	4	4	4
	Trompettes.	2	2	2	2	2	2	2	2
	Totaux.	100	100	150	150	200	200	200	200
BATTERIE MONTÉE.									
TROUPE.	Adjudant sous-officier.	1	1	1	1	1	1	1	1
	Maréchal des logis chef.	1	1	1	1	1	1	1	1
	Maréchaux des logis.	8	8	8	8	8	8	8	8
	Fourriers.	2	2	2	2	2	2	2	2
	Brigadiers.	12	12	12	12	12	12	12	12
	Artificiers.	6	6	6	6	6	6	6	6
	Canonniers 1 ^{re} cl.	16	16	24	24	29	29	29	29
	servants 2 ^e cl.	24	24	36	36	43	43	43	43
	Canonniers 1 ^{re} cl.	16	16	28	28	48	48	48	48
	conduct. 2 ^e cl.	24	24	44	44	90	72	180	180
TROUPE.	Ouvriers en fer et en bois	4	4	4	4	4	4	4	4
	Maréchaux ferrants.	3	3	3	3	3	3	3	3
	Bourriers.	2	2	2	2	2	2	2	2
	Trompettes.	3	3	3	3	3	3	3	3
	Totaux.	122	19	40	174	22	90	234	24
BATTERIE A CHEVAL.									
TROUPE.	Adjudant sous-officier.	1	1	1	1	1	1	1	1
	Maréchal des logis chef.	1	1	1	1	1	1	1	1
	Maréchaux des logis.	8	8	8	8	8	8	8	8
	Fourriers.	2	2	2	2	2	2	2	2
	Brigadiers.	12	12	12	12	12	12	12	12
	Artificiers.	6	6	6	6	6	6	6	6
	Canonniers 1 ^{re} cl.	16	16	29	29	34	34	34	34
	servants 2 ^e cl.	24	30	43	66	50	72	72	72
	Canonniers 1 ^{re} cl.	16	16	26	26	42	42	42	42
	conduct. 2 ^e cl.	24	40	38	80	62	156	156	156
TROUPE.	Ouvriers en fer et en bois	4	4	4	4	4	4	4	4
	Maréchaux ferrants.	3	3	3	3	3	3	3	3
	Bourriers.	2	2	2	2	2	2	2	2
	Trompettes.	3	3	3	3	3	3	3	3
	Totaux.	122	60	40	178	101	80	230	108

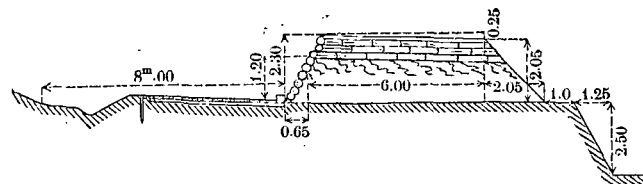
L'armement des batteries dépend de leur destination : il n'est pas le même pour les batteries appropriées à la défense des places fortes, pour les batteries de côtes, pour les batteries de siège, pour les batteries de campagne et pour les batteries de montagne.

L'armement des deux dernières est seul invariablement fixé; en ne considérant que les bouches à feu, il est pour les batteries de campagne, de quatre canons de 12, de deux obusiers de 16 et de six canons obusiers de 12 légers pour les divisions de cavalerie; pour les batteries de montagne, l'armement est, en principe, de six obusiers de 12, répartis dans trois sections; il y a cependant des batteries de montagne qui sont composées de quatre sections de deux obusiers chacune.

Les batteries, considérées comme ouvrages propres à couvrir les bouches à feu des feux de l'ennemi, reçoivent des noms différents suivant leur destination, le mode de leur construction, l'espèce des bouches à feu qui les arment, le genre de tir auquel elles sont propres, et la direction de leurs feux par rapport à l'objet battu.

En raison de leurs destinations différentes, on distingue des batteries de place, de siège, de côte, de campagne.

Le mode de construction établit la différence entre les batteries à barbette, à embrasures, blindées, casematées, etc. (V. BARBETTE, EMBRASURES.) On nomme merlan la partie de la masse de terre qui protège les bouches à feu comprise entre deux embrasures contiguës. Une batterie blindée est protégée contre les



le terre-plein est à niveau du sol; ce profil ne diffère que par les dimensions de celui des retranchements établis en campagne; ses diverses parties portent les mêmes noms que celles de ce dernier; cependant ceux de terre-plein et d'épaulement remplacent ceux de banquette et de parapet. On nomme genouillère la partie du talus intérieur située au-dessous des embrasures. Toutes les batteries ont des profils analogues, les dimensions seules diffèrent; le terre-plein peut être au-dessus ou au-dessous du niveau du sol. La batterie dont le profil est représenté ci-dessus est à embrasures, c'est-à-dire que le terre-plein est percé, de distance en distance, d'ouvertures analogues à des créneaux, où s'engagent les âmes des bouches à feu; quelquefois ces ouvertures sont supprimées, et le tir se fait par-dessus l'épaulement. Le talus intérieur et les jours de l'embrasure sont revêtus en fascines. On emploie aussi des sautoirs, des gabions, des claies. La pièce repose sur une plateforme en bois légèrement inclinée sur l'épaulement.

— Batteries de siège. Les batteries de siège se divisent en batteries établies près de la parallèle, et en batteries de brèches et contre-batteries. Les premières batteries de siège sont ordinairement établies en avant de la parallèle, à 20 ou 25 m. de distance; il arrive cependant quelquefois que l'on est obligé de les reculer jusqu'à la parallèle, et même jusqu'en arrière. Lorsque la batterie est en dehors de la parallèle, on la relie à cette dernière par des boyaux de communication; lorsqu'elle est établie dans la parallèle, on construit en arrière une portion de parallèle, et dans l'espace intermédiaire entre celle-ci et les batteries, on établit les magasins à poudre. Les batteries sont établies soit à niveau du sol, soit au-dessous; toutes les fois que le sol le permet, et lorsqu'il n'y a pas nécessité pour le tir à commander les travaux faits en avant de la batterie, on doit employer le second mode d'établissement comme plus prompt et plus solide. Quelquefois le terre-plein est en remblais; cette disposition s'emploie lorsqu'il y a à craindre des inondations, ou pour tirer de plein fouet; mais la solidité est alors fortement diminuée.

Il est nécessaire, pour régler le tir et pour tracer les batteries, d'effectuer les opérations préliminaires qui suivent : prendre les prolongements des faces des ouvrages, en s'aidant des maisons, des arbres, etc.; marquer ces prolongements avec des piquets garnis de papier blanc; mesurer la distance de la batterie au saillant de l'ouvrage (V. TRIANGULATION); mesurer la distance entre deux points inaccessibles pour obtenir les longueurs que l'on veut battre; mener une parallèle à la face d'un ouvrage, pour obtenir la direction des crêtes de l'épaulement; mesurer la hauteur de l'ouvrage au-dessus du sol de la batterie; reconnaître les ouvrages qui peuvent voir la batterie; déterminer les traverses, retours et communications qui peuvent être nécessaires; la hauteur d'épaulement, l'emplacement des magasins à poudre; faire sur les lieux le croquis coté de la batterie.

Ces opérations effectuées, le tracé de la batterie se fait de nuit. S'il s'agit d'une batte-

rie dont le terre-plein est à niveau du sol, on établit d'abord, au moyen de l'équerre et du cordeau, le pied du talus intérieur, de manière que son extrémité la plus rapprochée soit à 20 ou 25 m. du pied du talus extérieur de la parallèle. On marque le point où doit commencer l'épaulement, et les directrices des pièces. On élève, aux deux extrémités du pied du talus intérieur, des perpendiculaires que l'on indique au moyen de piquets, et sur lesquelles on compte les dimensions horizontales du profil de la batterie. Toutes ces opérations sont répétées pour les traverses, communications et magasins à poudre.

Le tracé précédent est fait par un officier aidé de quelques sous-officiers et canonniers; lorsqu'il est terminé, la plus grande partie des travaux, composés de soldats de la ligne et de canonniers, qui sont restés dans la tranchée, prêts à partir, en sortent munis de tous les instruments nécessaires au terrassement qu'ils doivent effectuer. A la fin de la première nuit, à moins d'accidents imprévus, d'empêchements causés par des attaques, le terre-plein est préparé, l'épaulement élevé au-dessus de la genouillère du côté intérieur et sur 2 m. d'épaisseur, le revêtement commencé et quelquefois élevé jusqu'à la genouillère, les communications et magasins à établir dans l'épaulement terminés. Pendant le jour, les travailleurs du fossé continuent à creuser et à amonceler les terres sur la bermé et au pied de l'escarpe, afin qu'elles soient toutes prêtes pour le travail de la nuit à venir. Le travail de revêtement se continue derrière la partie déjà construite de l'épaulement. On construit les magasins et les communications en arrière de la batterie; enfin on fait les transports des bois à plates-formes, établies sur le terre-plein, pour recevoir les pièces et les empêcher de s'enfoncer.

Pendant la seconde nuit, on amène les gabions nécessaires aux revêtements et tout ce qu'il faut pour finir le travail. On jette aux endroits des merlons les terres accumulées pendant le jour et qui doivent servir à l'achèvement de l'épaulement. On trace les embrasures, on les revêt, on achève les plates-formes si elles ne sont pas terminées; enfin on arme et on pourvoit la batterie de tout ce qui lui est nécessaire pour qu'elle puisse commencer le feu avec le jour. Pour que le travail puisse ainsi être complètement terminé en deux nuits, il faut que celles-ci aient au moins de dix à onze heures; dans le cas où elles seraient plus courtes, ou bien dans le cas où le travail aurait dû être interrompu, sans rien changer à l'ordre des opérations précédentes, il faudrait employer trois ou peut-être quatre nuits.

Les dimensions relatives aux batteries dont le terre-plein est enfoncé sont différentes des précédentes; leur tracé est encore exécuté de nuit par un officier aidé de quelques canonniers; ce tracé se fait d'ailleurs, à très-peu de chose près, comme pour les batteries dont le terre-plein est à niveau du sol. Le travail de terrassement se fait des deux côtés de l'épaulement; en d'autres termes, on creuse à la fois le fossé et le terre-plein; il en résulte une plus grande rapidité d'exécution. En dix ou onze heures, une pareille batterie peut être complètement construite et armée.

Les batteries dont l'épaulement est en terre